



MAIRIE - 50340 PIERREVILLE
Tél. : 02.33.04.33.82

Monsieur Thierry LEMONNIER
Maire

A

Mesdames et Messieurs
Les conseillers municipaux

A PIERREVILLE, le 20 janvier 2022

Chers collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la mairie de Pierreville le :

MARDI 25 JANVIER 2022
A 20 H 00

Conformément au décret du 17 juillet 2020, chacun et chacune d'entre vous devra obligatoirement porter un masque pour participer à la séance.

Comptant sur votre compréhension,

Veuillez agréer, Chers collègues, l'assurance de ma considération distinguée.



Le Maire

Thierry Lemonnier

Thierry LEMONNIER

ORDRE DU JOUR

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance,
- ✓ Approbation du compte-rendu de la séance du 21 décembre 2021 (expédié par mail le 30/12/2021),
- ✓ Délibération autorisant le maire à engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.
- ✓ Bilan de l'usage de l'application CITYKOMI,
- ✓ Informations sur les groupes de travail du Pôle de Proximité des Pieux,
- ✓ Informations concernant les travaux de sécurisation de la RD 650,
- ✓ Informations diverses.

Conformément à l'Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (modifié par la Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 – art.9) les convocations sont transmises de manière dématérialisées sauf demande contraire de conseillers municipaux qui en feraient la demande.